

INDEX 2025



Egalité professionnelle

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN

Pour toutes questions
relatives à l'index

dgcl-index@dgcl.gouv.fr

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

86/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

>>> Documentation explicative

Score global

 86/100

1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires

 60/70

Indicateur 1 calculable

2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent

 15/15

Indicateur 2 calculable

3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)

0/0

Indicateur 3 non calculable

4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations

 11/15

Indicateur 4 calculable

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale